

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE D'EXCELLENCE EN FORMATION  
PROFESSIONNELLE » en abrégé « CEFP »

Siège Abidjan Cocody Angré 8e Tranche soleil 3, lot  
n°000 Ilot n°67, Lot 000, Ilot 67

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE D'EXCELLENCE EN  
FORMATION PROFESSIONNELLE » en abrégé « CEFP »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

- Formations professionnelles continues ;
- Formations sur mesure (intra-entreprise) ;
- Formations certifiantes ;
- Audit des besoins en formation (diagnostic des compétences et des écarts à combler) ;
- Évaluation post-formation (mesure des acquis et de l'impact sur la performance) ;
- Accompagnement au plan de formation (élaboration, planification, suivi) ;
- Coaching professionnel (dirigeants, managers, collaborateurs) ;
- Organisation de séminaires, ateliers, conférences ou webinaires ;
- Conception de supports pédagogiques (guides, vidéos, e-learning, manuels) ;
- Formation en ligne (e-learning).

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toute Formations professionnelles continues ;
- Formations sur mesure (intra-entreprise) ;
- Formations certifiantes ;
- Audit des besoins en formation (diagnostic des compétences et des écarts à combler) ;

- Évaluation post-formation (mesure des acquis et de l'impact sur la performance) ;
- Accompagnement au plan de formation (élaboration, planification, suivi) ;
- Coaching professionnel (dirigeants, managers, collaborateurs) ;
- Organisation de séminaires, ateliers, conférences ou webinaires ;
- Conception de supports pédagogiques (guides, vidéos, e-learning, manuels) ;
- Formation en ligne (e-learning).
- Sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8e Tranche soleil 3, lot n°000 Ilot n°67, Lot 000, Ilot 67

Dirigeant(s) M CISSE AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06012 du 08/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74570/GTCA/RC/2025 du 08/12/2025

